

Le port de la Cotinière

1 : Le port :

Comme tous les ports de l'île, le port de la Cotinière est de création récente.

A l'origine, vers 1700, il n'y avait qu'une « paire d'écluses » qui constituaient en fait un petit abri pour les 2-3 chaloupes qui pratiquaient la pêche côtière.

Ce n'est que vers 1840, que l'on a construit un véritable port protégé par une digue de 135 m dans le but de faciliter l'accès aux bateaux apportant de la nourriture. Les pêcheurs cependant y étaient encore rares. 6-7 chaloupes tout au plus qui ravitaillaient le reste de l'île en poissons.

Entre 1862 et 1867, la jetée est prolongée pour atteindre 320m et un épi de 120m complète l'abri et évite la propagation du sable.

Le port est aussi balisé pour en faciliter l'accès et c'est à ce moment là qu'il a connu une certaine animation : Pêche, commerce et refuge.

Malheureusement, de ce côté de l'île, l'océan est souvent en colère. En 1870, une très forte tempête emporte la jetée. Le sable ne tarde pas à envahir le port et les hommes construisent sans relâche ce que la tempête démolit chaque année.

Consolidés, les ouvrages tiennent enfin le choc mais ils ne parviennent toujours pas à protéger La Cotinière de son pire ennemi : Le sable. Il faut attendre 1955, soit près d'un siècle après le début des 1^{er} travaux pour que les nouvelles protections aient raison de l'ensablement.

Le port de la Cotinière peut enfin fonctionner. Il le fait si bien qu'il est agrandi en 1982 pour devenir avec près de 75 bateaux, 270 marins et 44 acheteurs à la criée, le 1^{er} port du département et le 11^{ème} de France.

Il fut un temps où La Cotinière pêchait massivement la sardine et il y a donc eu une conserverie de sardine qui aujourd'hui n'existe plus.

On situe deux balises d'alignement pour indiquer l'entrée du port ainsi que des feux bâbord rouges et tribord verts situant le chenal d'accès.

Le phare au bout de la jetée s'appelle le Colombier

C'est aujourd'hui le premier port de France pour la crevette et la pêche à la sardine a été récemment relancée.

L'engin permettant de sortir les bateaux de l'eau et de les mettre en **carénage** s'appelle le sleep (Dormir en anglais). Les bateaux sont en carénage quand il faut les restaurer ou les réparer.

Sur le quai de ravitaillement, on trouve la glacière permettant aux pêcheurs de se ravitailler pour conserver le poisson en mer. On y trouve aussi la pompe à gazole.

2 : Les différents bateaux de pêche :

En fonction du poisson que l'on veut pêcher, les moyens de pêche seront différents, selon qu'il s'agisse de crustacés, de poissons de fond ou de surface.

Les Chalutiers : ils pêchent en raclant le fond de l'océan avec un filet en forme de chaussette (le chalut) : merlus, merluchons, crustacés. Ils peuvent partir en mer pendant 5 jours de suite.

Les ligueurs ou palangriers : ils disposent de plusieurs lignes avec hameçons : bars et congres.

Les caseyeurs : ils pêchent avec des casiers qu'ils reconnaissent par un code couleur de drapeaux : Homards et crevettes. Ils peuvent partir en mer plusieurs jours, en gardant des crustacés vivants grâce à un système de jets d'eau.

Les fileyeurs : Ils pêchent avec un filet tendu dans lequel se prennent les poissons : Soles

Les bateaux de pêche ont tous une ligne de démarcation permettant de connaître le poids limite de flottaison du navire.

L'immatriculation des bateaux de l'île d'Oléron est IØ. Le O est barré pour ne pas le confondre avec un Zéro.

3 : La criée :

En bois à l'époque puis en pierre en 1971, est informatisée en 1987.

Elle bénéficie d'un équipement électronique des plus modernes qui lui permet de traiter les 4500 tonnes de poissons et crustacés débarqués : soles, sardines, merlus, seiches, céteaux, langoustines et crevettes.

Autrefois on criait pour avoir le poisson et faire monter les enchères, maintenant on appuie sur des boutons.

C'est le lieu où les pêcheurs déposent leurs poissons qui est ensuite trié par genre et taille, placé dans des bacs en plastiques et vendu à des mareyeurs. Le mareyeur ne peut être que grossiste, les particuliers ne peuvent pas acheter à la criée.